

Image not found or type unknown



Mère décédée, appartement fournit grâce au 1% patronal.

Par **Jacckye**, le **24/04/2014** à **23:57**

Bonjour. Ma mère est décédée le 26 mars dernier et la société HLM où elle résidait a toujours refusé de faire apparaître mon nom en qualité de colocataire sur ses quittances. Que risque-t-il de m'arriver alors que je vivais avec elle compte tenu de son état de santé? Merci pour votre aide.